

EPIDEMIE DE CHOMAGE PARTIEL A PLURIMEDIA

9/04/2020

Plus soucieuse de faire porter à l'Etat le « coût » de ses salariés que d'assurer la bonne marche de son entreprise, la direction de Plurimedia n'a pas perdu de temps. Le CSE a été convoqué pour le mercredi 15 avril 2020 à une nouvelle réunion extraordinaire portant sur le chômage partiel. Nous ne savons pas encore quel sera le périmètre concerné...

Néanmoins la direction a déjà inscrit des noms supplémentaires à la liste depuis. Au moment où nous écrivons ce tract, car la liste évolue chaque heure, 5 salariés se sont ajoutés.

Ce matin même, la direction a signifié à Bérengère Cortaix, rédactrice-iconographe, élue suppléante SNJ-CGT au CSE, qu'elle serait mise en chômage partiel dès demain vendredi 10 avril 2020. Il s'agit de la seule salariée du service icono à être affectée, ne laissant pas de doute quant à la véritable motivation de cette décision, punitive et discriminatoire.

La direction a toutefois oublié une chose dans son élan d'enthousiasme. Même avec les assouplissements des récentes ordonnances, il n'est pas possible de placer un salarié protégé en chômage partiel sans son accord, sauf si la mesure concerne toute l'entreprise ou tout le service dans lequel il travaille. La direction a donc été obligée de revenir en arrière.

Rappelons également que Bérengère fait partie des trois salariées protégées visées par les licenciements décidés dans le service icono en décembre dernier. Elles attendent la décision de l'inspection du travail. Celle-ci devait intervenir avant le 5 avril dernier, mais le délai a été prolongé par ordonnance en raison de la crise.

La direction a également décidé de se passer des services de Michel Maurel dès demain 10 avril 2020. Elle pense sans doute qu'un rédacteur en chef gérant plusieurs équipes, en contact permanent avec des clients de l'entreprise et à la source d'une partie non négligeable du chiffre d'affaires est inutile. Il a visiblement aussi été jugé superflu de prévenir les chefs de service impactés afin d'organiser les choses. A moins que ces derniers, et leurs équipes, ne soient à leur tour placés en chômage partiel très prochainement ?

Si vous êtes à votre tour mis en chômage partiel, merci de nous en tenir informés aussitôt. Ne doutons pas qu'hélas, la liste va s'allonger et pourra toucher tout le monde. N'oublions pas qu'aux yeux de la direction, nous ne sommes que des coûts, des charges.

Quand on vous conseillait de ne pas trop faire de zèle, nous pensons que c'est vraiment le moment d'appliquer cela. Le contexte et le comportement va-t-en-guerre de la direction nous y pousse tous et toutes. Ne pas faire de zèle, c'est d'ailleurs ce qu'a clairement dit notre direction lors de la réunion d'hier.

